



N^o 038

Le 10 février 1988

LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE SUR LA RÉPRESSION
DES ACTES ILLICITES DE VIOLENCE DANS LES AÉROPORTS
ÉLIT UN CANADIEN POUR PRÉSIDENT

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui l'élection de M. Philippe Kirsch, Directeur des Opérations juridiques au ministère des Affaires extérieures, à titre de président de la Conférence internationale de droit aérien, qui se tient actuellement au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), à Montréal.

Cette Conférence fait suite à la proposition du Canada, adoptée par la 26e Assemblée de l'OACI en septembre 1986, d'élaborer un nouvel instrument visant à éliminer les lieux de refuge pour les responsables d'actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'aviation civile internationale. Le gouvernement canadien a pris cette initiative après les attentats tragiques dirigés contre les aéroports de Rome et de Vienne en décembre 1985, conformément à sa politique de participation aux efforts internationaux pour la mise en place de mesures supplémentaires de lutte contre le terrorisme.

- 30 -